

## FORMATION LOI ALUR

ALUR

Conforme au décret n°2016-176 du 18 Février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

### Public Visé

Agents immobiliers, mandataires et agents commerciaux



**Durée : nous contacter**

### Pré Requis

Aucun

## Parcours pédagogique

### Maîtriser le volet juridique et réglementaire de la profession

#### 2 Journées (14h)

- La loi Hoguet et la loi ALUR
- Le code de déontologie
- La discrimination
- Le mandat de vente et les obligations des parties
- Les obligations administratives des parties
- Les obligations du professionnel de l'immobilier
- Responsabilité Civil Professionnelle (RCP)
- Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (Tracfin)

### Informier et conseiller les différents types de mandats

#### 2 Journées (14h)

- Les différents régimes matrimoniaux : qui signe ?
- Le démembrement : usufruit / nue-propriété
- Informer le vendeur sur les modalités à la transmission de propriété
- Obligations et engagements des parties à la signature du mandat
- De la rentrée du mandat à la visite passant par la commercialisation

### Définir et comprendre l'organisation de la copropriété et ses obligations

#### 1 Journée (7h)

- Organisation de la copropriété
- Obligations des propriétaires
- Location vide ou meublé : droit et obligations des parties
- Mesurage

### DGCCRF, Honoraires et commercialisation

#### 1 Journée (7h)

- Définir une stratégie commerciale
- Organiser une annonce publicitaire
- Obligations d'affichage
- Définir les honoraires en fonction du mandat

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : ALUR-20240416

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)  
contact@groupasfo.com  
www.asfograndsud.com



SIRET : 83420427200017  
Code APE : 8559A  
Organisme de formation enregistré sous le  
n°15330007031 auprès du Préfet de la Région Occitane.  
(Ce référencement ne vaut pas agrément de l'Etat)

## Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le volet juridique et réglementaire de la profession
- Informer et conseiller sur les différents types de mandats
- Définir et comprendre l'organisation de la copropriété et ses obligations
- Se conformer à la DGCCRF et Honoraires

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de formation
- Vidéoprojecteur
- Supports de formation (papier / projeté)

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formatrice ayant 20 ans d'expérience dans le domaine de l'immobilier

## Méthodes et modalités d'évaluation

QCM, tour de table, observation

## Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

## Effectif

De 3 à 10 Personnes

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : ALUR-20240416